

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **85 (1949)**

Heft 44

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** *Vivent les vacances.* — *Journée du 10 décembre.* — **Vaud:** *Communications du C. C.* — *Tout vient à point...* — *Commission cantonale d'information et de documentation pédagogiques.* — *Section de Morges.* — *Section de Vevey.* — *Section de Payerne.* — *Section de Moudon.* — *Aubonne-Morges-Rolle.* — *C. P. L.* — *Visite des classes spéciales de Neuchâtel.* — **Genève:** *U. I. G. D.: Séance du 23 novembre.* — *Séance d'escalade.* — *U. A. E. E. - U. I. G. D.: Rappel.* — *Erratum.* — **Neuchâtel:** *Votation et droit de vote.* — *La Chaux-de-Fonds.* — *Boudry.* — **Jura:** *Cours de perfectionnement.* — *Un rapport intéressant.* — † *El. Hengy.* — *Mise au concours.* — **Communiqué:** *Pro Juventute.*
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** *Guilde de documentation.* — **A. Chabloz:** *Résultats de l'enquête sur l'état d'esprit des écoliers (suite).* — **A. Blanc et R. Barmaverain:** *Un peu de tact s.v.p.* — **Bibliographie.**

PARTIE CORPORATIVE

VIVENT LES VACANCES !

L'« Educateur » ne paraîtra ni le 24, ni le 31 décembre. Quant au dernier numéro de 1949 (No 46 du 17 décembre) il n'acceptera que les convocations et les communiqués urgents, car il sera surtout consacré à la table des matières.

Le premier numéro de 1950 sortira le 7 janvier.

G. W.

JOURNÉE DU 10 DÉCEMBRE

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos collègues que la commission nationale suisse pour l'Unesco, donnant suite à un vœu du soussigné, vient d'adresser aux Départements cantonaux de l'instruction publique une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) a, comme vous savez, exprimé le désir que soit célébré, le 10 décembre prochain, dans les écoles de tous les Etats membres, le premier anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'homme. De son côté, la Conférence suisse des chefs de département de l'instruction publique, réunie à Stans le 12 octobre, a émis le vœu que dans les écoles suisses on s'associât à cette manifestation...

Nous avons pensé qu'il sera peut-être malgré tout difficile aux maîtres des classes inférieures, en particulier à ceux des écoles de campagne et de montagne, de se procurer le matériel nécessaire pour illustrer cette heure de compréhension internationale. Il nous a paru que la radio scolaire pourrait prêter un concours très utile et fort apprécié. A cet effet, nous nous sommes adressés à la Société suisse de radiodiffusion. Le secrétaire général, M. de Reding, vient de nous faire savoir que les directeurs responsables des émissions scolaires dans nos trois régions linguistiques feront, le **samedi 10 décembre, à 10 heures du matin, une émission spéciale pour toutes les écoles de la Suisse.** »

C'est avec une vive satisfaction que nous soulignons l'heureuse collaboration, en faveur de la journée du 10 décembre, de notre Commission nationale pour l'Unesco, nouvellement créée, et des organisations internationales des enseignants. Nous invitons chaleureusement nos collègues à associer leurs élèves à cette manifestation de bonne volonté internationale en les préparant à profiter dans les meilleures conditions de l'émission radio-scolaire annoncée. Nous leur rappelons encore que c'est avec beaucoup d'intérêt que nous recevrons les travaux d'élèves (dessins, rédactions, etc.), qui concrétiseront le retentissement de ce premier anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme dans l'esprit et le cœur de nos écoliers romands.

Le président S. P. R. : Michel.

VAUD

COMMUNICATIONS DU C.C.

Bureau S.P.V. Il sera fermé le samedi 10 décembre.

Candidats au C.C. Nos collègues M. Magnenat et Ch. Bonifay arrivent à la fin de leur mandat. Pour les remplacer, nous prions les sections de nous envoyer le nom de leur candidat **avant le 31 décembre.**

Votation du 11 décembre. Nous nous permettons d'insister encore auprès de tous les instituteurs pour qu'ils votent et fassent voter **oui** le 11 décembre. Nous devons cet acte de solidarité à nos collègues fédéraux.

Le comité.

TOUT VIENT A POINT...

Lors des dernières élections communales, les instituteurs, dans la majorité des cas, ont obtenu une belle élection. Un résultat nous fait particulièrement plaisir. Chacun de nous se souvient que, tout récemment, dans une localité du bord du Léman, l'un des nôtres fut mis en demeure de donner sa démission. On trouva qu'une classe pouvait être fermée, on décida que ce serait la sienne. Rien, absolument rien ne pouvait être reproché à cet instituteur, mais... il avait cessé de plaire à quelque membre de l'autorité. Notre collègue put tout de même rester dans la localité ; il vient d'obtenir une réélection flatteuse au Conseil communal. Les citoyens de Cully ont montré qu'ils n'approuvaient pas la décision que l'autorité prenait à l'égard de notre collègue.

D. K.

P.S. — Nous signalons à nos collègues le très bel article que M. Ernest Briod, notre membre honoraire, publia dans la « Gazette de Lausanne » des 19 et 20 novembre. Cet article est une réponse à ceux que M. Jean Bühler écrivit dans le même journal.

Cet après-midi à 14 h. 30, à l'Ecole Normale, assemblée générale de la Société Vaudoise de T.M. et R.S.

Le comité.

COMMISSION CANTONALE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUES

Dans sa séance du 23 novembre, la commission a décidé la publication d'une liste d'ouvrages de documentation dans les domaines divers de l'enseignement. Chaque titre sera suivi d'une notice donnant des renseignements utiles sur l'ouvrage. La commission va se mettre immédiatement à l'ouvrage.

La commission a émis le vœu qu'une bibliothèque d'ouvrages de documentation soit créée au Musée scolaire, ouvrages que le personnel enseignant pourrait demander en prêt aux mêmes conditions que les tableaux et les diapositives. Cette création se fera par étapes, suivant les sommes disponibles.

La commission a proposé que l'Etat soutienne moralement et financièrement les publications de la Guilde de documentation et adressera une demande écrite à ce sujet.

La commission a entendu des communications concernant le cinéma scolaire, la projection de clichés, l'établissement d'un catalogue-fichier, l'exposition temporaire et régionale de matériel d'enseignement, la création d'un matériel minimum d'enseignement.

Ce sont là les principaux sujets de préoccupation de la commission.

L. F.

ASSEMBLÉE D'AUTOMNE DE LA S.P.V. (SECTION DE MORGES) au Casino de Morges, le 11 novembre 1949

M. Jotterand, président, ouvre la séance par le chœur : « Terre des monts neigeux » et souhaite la bienvenue à chacun.

Pour honorer la mémoire de deux disparus : MM. Emile Zeender et Louis Daccord, collègues retraités, l'assemblée se lève.

Deux nouveaux membres : Mlle Ruth Vittoz, à Vufflens-le-Château et M. Duckert Louis, à Bussy, entrent dans la section. M. André Delacrétaz l'a quittée pour Villars-Chesières.

C'est toujours avec un brin de mélancolie que s'offrent les tableaux de membres honoraires. M. Lucien Girardet, maître primaire supérieure à Ecublens, remercie le président et souhaite toujours être convoqué pour nos rencontres. Mme Gabrielle Besson, à Morges, constate que la Pédagogique lui a toujours témoigné de l'amitié et l'en remercie en ajoutant : « Prenez courage, on y arrive à ce diplôme, et encore très vite ! ». M. Henri Rochat a quitté St-Prex pour passer maître secondaire à l'Ecole de Commerce. Son absence d'aujourd'hui ne l'empêchera pas de recevoir aussi ce témoignage de fidélité, car il a fait partie de la S.P.V. depuis 25 ans déjà.

Après lecture d'une circulaire, émanant du Comité Central, touchant divers points, et la douche écossaise annonçant l'augmentation de nos années de service actif, ce fut le régal de la causerie de M. Dotrens. Sa vivacité, son humour à nous trouver les gens les plus rétrogrades de la planète, son sourire du coin gauche, enchantèrent l'auditoire. Nul doute qu'à cet appel si vibrant, tous les collègues de la section de Morges ne mettent en pratique ces méthodes actives... que M. Dotrens préconisait déjà à Montreux, en 1936 !

S. P.

SECTION DE VEVEY

L'assemblée d'automne a eu lieu vendredi 25 novembre, à l'Hôtel des Familles, à Montreux, sous la présidence de Rousseil.

Le rapport présenté par Clavel sur « Ecole publique et éducation nouvelle » a suscité une discussion constructive. Programmes, effectifs, notes, demeurent des réalités redoutables ; le problème de la formation et du perfectionnement des maîtres a provoqué aussi un échange de vues animé.

La section a acclamé Maurice Clavel, maître primaire supérieur à Montreux, comme candidat au Comité central de la S. P. V. Bien connu pour la collaboration dévouée qu'il apporte à la « Guilde de documentation S.P.R. », Clavel fut encore un président de section énergique.

Rousseil a exprimé à Mlle Magnenat, dont le mandat au C. C. V. arrive à échéance, la gratitude de tous pour le travail intense qu'elle a fourni dans une période difficile.

A. P.

SECTION DE PAYERNE

Assemblée du 12 novembre 1949. Cette séance, présidée par M. Ch. Deppierraz, fut bien fréquentée et d'un intérêt certain. Le premier objet à l'ordre du jour aurait suffi à remplir l'après-midi et aurait même nécessité une séance de relevée, puisque le rapport présenté par trois jeunes collègues n'a pu être lu in extenso (60 pages dactylographiées) ni discuté, faute de temps, et c'est dommage.

Si nous pouvons féliciter les auteurs de s'être offerts spontanément, chose rare, pour l'étude du sujet, et d'avoir présenté un travail monumental et fouillé, nous ne pouvons partager leur façon d'envisager l'école de l'avenir. Les beaux systèmes présentés comme le remède souverain à tous les maux dont souffre notre pauvre humanité, et que les auteurs du rapport ne connaissent, hélas, que par les livres, ne réussissent qu'entre les mains de spécialistes à la forte personnalité. Vouloir en préconiser l'application intégrale, c'est vouloir conduire notre école populaire à une faillite certaine.

Pourquoi aussi, chers jeunes collègues, vous êtes-vous crus obligés de condamner l'école actuelle, qui vous a formés, et tout son système ? Nous connaissons des hommes de haute valeur qui reconnaissent lui devoir beaucoup, si ce n'est tout. Citez par contre les sommités qui se réclament des écoles et des méthodes qui vous tiennent tant à cœur.

M. Jacques Burdet, auteur de « L'accord parfait » avait été invité à nous présenter son volume et sa méthode de solfège. Il l'a fait avec toute la compétence que nous lui connaissons. Les auditeurs l'ont suivi avec un intérêt soutenu et ont été convaincus, s'ils ne l'étaient pas encore, qu'ils ont entre les mains un merveilleux instrument de travail. Aidé d'un groupe d'élèves de la classe de Mme Baume, l'auteur a procédé à de nombreux exercices dans lesquels les enfants se sont comportés magnifiquement. Naturellement tant vaut le maître, tant vaut la méthode, ceci est vrai pour toutes les disciplines. Aussi souhaitons-nous que toutes les sections aient le privilège de voir M. Burdet à l'œuvre.

P. O.

SECTION DE MOUDON

Séance d'automne 1949. La grande majorité des collègues, dont trois honoraires, ont répondu à la convocation. Notre caissier central, Marcel Pache, est également présent.

L'assemblée décide :

de soutenir une candidature féminine éventuelle du district de Payerne au Comité central ;

de demander à M. Burdet de présenter à la section son manuel de solfège « L'Accord parfait » ;

de remplacer sa séance du printemps prochain par une « sortie », avec visite du « Repuis » près de Grandson, dont le directeur, M. M. Bettex, fut le collègue apprécié de Chavannes s/Moudon.

Le rapport substantiel et fouillé sur « Ecole publique et Education moderne », présenté par L. Braissant, de Bussy, au nom de la Commission désignée à cet effet, provoque une discussion animée entre partisans de l'Ecole traditionnaliste et sympathisants d'une évolution que la majorité juge « désirable ».

Notre membre du C. C. donne ensuite quelques renseignements sur les projets « Retraites » et « Plein effet ».

Dans une causerie, doublée et agrémentée de clichés en couleurs, M. le Dr Chessex, président de la Commission vaudoise pour la Protection de la Nature, présente avec l'ardeur d'un apôtre les buts, le travail et l'opportunité de cette Ligue ; à travers haies, marais et montagne, en compagnie d'oiseaux et de sites fleuris, il nous conduisit, en passant par celle des Grangettes, jusqu'à la réserve scolaire du Lac d'Aï.

Avant la séparation, ce fut encore la remise du diplôme de membre honoraire à M. J. Delaporte, notre collègue prim.-sup., qui vient de quitter sa classe de Lucens, où il a formé, au cours d'une trentaine d'années, quelques belles volées d'élèves. J. Delaporte, qui a présidé en son temps la section, a été membre de la S. P. V. pendant 38 ans.

R. Badoux.

AUBONNE - MORGES - ROLLE

Notre nouveau manuel de solfège. La séance commune des trois districts aura lieu le samedi 10 décembre 1949, à 15 h., à Morges, dans la grande salle de la Concorde, rue des Charpentiers. (En face du collège primaire.) Invitation à tous les collègues.

Les comités des trois sections.

CERCLE PÉDAGOGIQUE LAUSANNOIS

(Maîtresses enfantines et primaires du degré inférieur)

Rencontre le mardi 6 décembre, à 16 h. 15, au Carillon. Notre collègue, Mlle M.-L. Rey, nous offrira le plaisir d'une petite **audition musicale**. Soyez nombreuses pour l'applaudir !

M. P.

VISITE DES CLASSES SPÉCIALES DE NEUCHÂTEL

Ne pas se cantonner, ne pas trop croire « qu'il n'y en a point comme nous », telles sont les idées de l'A.V.E.A. Mais pour que ces idées puissent prendre corps il fallut se démener : obtenir l'autorisation de visiter les classes de nos collègues, un congé auprès de nos commissions scolaires, organiser un collectif. La persévérance mène à tout, la preuve c'est qu'une douzaine de maîtres spéciaux, venus d'un peu tous les coins du canton (même de Genève) débarqua sur le quai de Neuchâtel... un jour d'école !

M. Perret, directeur, nous reçut avec beaucoup d'amabilité, nous expliqua l'organisation des classes de Développement de la ville, puis nous donna « carte blanche » pour pénétrer dans ces « petits mondes » que sont les classes spéciales. Par groupes nous nous en fûmes à l'école des Sablons, à celle de la Promenade et de la Maladière. Ici on trouve une idée, un moyen original de vaincre une difficulté, là on discute d'un test, d'une méthode. On ne voit peut-être pas des choses sensationnelles, on s'aperçoit que les difficultés sont souvent les mêmes en dehors de notre canton, mais on rentre chez soi tout de même plus riches, un peu aérés et encouragés surtout par le contact avec ceux qui peinent comme nous. Ces visites hors de notre cadre ont leur raison d'être et nous souhaitons qu'elles nous soient de plus en plus facilitées.

F. S.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ADMINISTRATIVE DU 23 NOVEMBRE 1949

Local : Ecole de Malagnou.

Peu après 17 h., devant une trentaine de collègues qu'elle remercie de leur fidélité, la présidente ouvre la séance. La lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente n'est pas demandée ; il est donc considéré comme adopté.

Communications :

1. Mlle Meyer annonce la démission de Mlle Mongenet et nous lit son aimable lettre. Cette collègue qui s'est tant dévouée pour l'Union sera nommée « membre honoraire ».

2. L'Union s'est enrichie de 12 nouveaux membres : Mmes et Mlles Challet, Le Coultre, Steffen-Truan, Fuchs, Geiser, Mutrux, Duvernay, Epars, Dunand, Bochet, Cresto et Felder-Pedroni. La présidente leur souhaite la bienvenue.

3. En juin, puis en septembre, le comité a tenté d'organiser des excursions au cours desquelles une visite à St-Jean d'Aulph était prévue. Le peu d'empressement des membres nous a obligées de renoncer à nos projets. Grosse déception pour les organisatrices, grosse déception aussi pour nos collègues françaises qui se réjouissaient de nous

recevoir. Membres de notre Union : le comité qui se serre les coudes et travaille de son mieux, souffre de votre abandon !

4. Le mandat de notre présidente prendra fin en février 1950. Il faut lui trouver une remplaçante et renouveler un peu le comité qui fonctionne depuis 3 ans et plus. Pensez-y et dévouez-vous à votre tour !

5. Nous publierons dans un prochain Bulletin la lettre de remerciements de Mme Y. Oltramare au sujet de l'Ouvroir. Signalons que le magasin a été transféré au bas de la rue de la Fontaine, et rappelons à celles qui veulent offrir bientôt des cadeaux qu'elles y trouveront une foule de jolies choses utiles et favoriseront une œuvre très intéressante.

6. Le Centre de Liaison demande à notre présidente de signer une lettre de protestation adressée au président de la commission du Grand Conseil chargée d'examiner la question de St-Antoine : la presse ne devrait pas donner une telle publicité aux crimes, délits, etc., et les dossiers ne devraient pas être remis aux journalistes. Tout cela exerce une pernicieuse influence sur la jeunesse.

Mme Laederach fait observer que la radio ne devrait pas non plus diffuser des pièces policières à l'heure où nombre d'enfants ne sont pas encore couchés. Mlle Meyer soumettra cette remarque pertinente à la présidente du Centre.

7. La Croix-Rouge nous adresse un pressant appel en faveur de ses parrainages et d'une prochaine collecte de vêtements, etc., au profit des réfugiés d'Allemagne et d'Autriche.

8. La Fédération du Corps enseignant a renouvelé son comité : M. Candaux, président, remet à l'étude la coordination des programmes, question qui nous tient à cœur.

9. Remplacement de déléguées : Mlle Seidel nous représentera à l'A.G.M.E.P. et Mme Moret-Ries (jusqu'ici suppléante) à la C. I. A.

10. Assurance-accidents : en réponse à notre lettre du 13 juin, le D. T. P. a refusé de prendre à sa charge le paiement du traitement des trois premiers jours d'absence. Le comité s'occupera de nous procurer une meilleure assurance, pour le moment où notre contrat viendra à échéance.

11. Congrès 1950 : M. Roller, chargé par le Groupe des Educateurs protestants de faire un rapport sur les conférences organisées le printemps dernier, a transmis son travail aux représentants des trois associations. Les comités se sont mis d'accord pour envoyer ce rapport à la S. P. R. au nom des trois sections genevoises. Un grand merci à M. Roller !

12. De la part du Cartel, Mlle Charmot nous demande d'aider de nos deniers la campagne en faveur du Statut des fonctionnaires qui sera soumis à une votation fédérale le 11 décembre. Elle engage vivement toutes les institutrices (membres ou non de l'Union), à acheter les timbres qui seront vendus dans les bâtiments au prix de 2 fr. L'acceptation de ce statut aurait des répercussions favorables sur notre situation financière.

13. Mlle Monney, porte-parole de la Société de Travaux Manuels nous annonce un cours de couture (vêtements d'enfants peut-être), qui sera organisé au printemps. Elle sollicite des suggestions... et des inscriptions.

Bl. Godel.

SÉANCE D'ESCALADE

A tous les Genevois !

Notre traditionnelle petite fête, organisée cette année par l'U.I.G. Dames, aura lieu le **jeudi 15 décembre** à 15 heures, au Cercle Français (4, Quai de la Poste).

Le thé sera encadré de productions diverses, dues en bonne partie à la plume alerte de Mme Mertens.

Bl. G.

U. A. E. E. ET U. I. G. DAMES

RAPPEL

Nous vous rappelons que la seconde audition des « Chansons pour les petits » aura lieu le **lundi 5 décembre** à 17 heures, à **l'école du Parc Bertrand**.

Il va sans dire que tous les Messieurs que cette audition intéresse seront les bienvenus.

M. C.

ERRATUM

Ligne 6 de l'art. **L'Escalade**, lire l'histoire contemporaine, et non : l'histoire moderne.

M.

NEUCHÂTEL

VOTATION ET DROIT DE VOTE

Au cours de l'assemblée de Couvet, la S.P.N. a pris la décision d'appuyer la loi fédérale sur le statut des fonctionnaires ; elle a adopté en outre une proposition de la section de Neuchâtel concernant le versement d'une cotisation extraordinaire de Fr. 1.— par membre actif au comité de propagande en faveur de la loi. La décision a été prise sans opposition et les comités de section seront chargés de l'encaissement.

Or, il paraît que certaines collègues ont déclaré vouloir se refuser à faire leur part sous prétexte que « n'ayant pas le droit de vote, cela ne les concerne pas ! »

Mais si, mesdemoiselles ! cela vous concerne, tout autant que vos collègues masculins. Le droit de vote, que chacun de nous accorderait volontiers à toutes celles qui le désirent, est une chose ; la votation du 11 décembre en est une autre. De l'acceptation ou du rejet par le peuple

du statut des fonctionnaires fédéraux dépend, en partie du moins, le sort de notre propre statut et de notre situation future. Il est donc, nous semble-t-il, de bonne politique de prêter notre concours, si modeste soit-il, à ceux qui travaillent en faveur de la loi. C'est, on l'a dit et répété, de la solidarité bien placée. Un peu de réflexion, chères collègues et vous en conviendrez !

La Chaux-de-Fonds nous signale l'admission d'un nouveau membre actif : **Mlle Micheline Béguin**. Nous lui souhaitons, ainsi qu'aux collègues qui l'ont précédée au cours de l'année, une cordiale bienvenue au sein de la S. P. N.

BOUDRY

Une conférence intéressante. Un nombre trop restreint de membres se sont rendus à Colombier, jeudi soir 24 novembre, pour y entendre la conférence de **M. Vaucher**, spéléologue.

M. Vaucher est un enfant de Neuchâtel qui s'est fixé en France depuis quelque trente ans. Il s'y est fait une solide réputation comme explorateur des cavernes et gouffres souterrains. Il a notamment à son actif la découverte d'une des grottes les plus vastes et des plus intéressantes du Midi de la France, celle de **Trabuc-Mialet**, dans le Gard. L'antichambre de cette excavation était déjà connue au XVIII^e siècle et servait de refuge aux Huguenots pendant les dragonnades ; par un couloir très étroit et considéré comme impraticable, M. Vaucher, accompagné de ses deux fils, a pénétré plus avant sous la terre. Sur un parcours total d'environ sept kilomètres, rampant dans des couloirs, dévalant dans des cheminées ou escaladant des crêtes de rocher, les alpinistes du sous-sol ont découvert des salles merveilleuses où stalactites et stalagmites, véritables dentelles de pierre, se mirant parfois dans un lagon, forment, aux lumières des lampes un spectacle féérique.

D'excellentes photographies en couleurs illustrent l'exposé pittoresque du savant spéléologue : conférence à recommander.

S. Z.

JURA

COURS DE PERFECTIONNEMENT

Nous venons d'assister à un cours dont l'utilité ne sera contestée par aucun collègue. L'enseignement du dessin, tel qu'il est conçu par l'équipe qui a préparé le nouveau plan d'études, tel que nous l'a exposé avec compétence, simplicité et bonne humeur M. Lapaire, professeur, devient une discipline joyeuse, toujours changeante, jamais cristallisée, où la psychologie de l'enfant est enfin prise en considération et qui promet des satisfactions certaines aux maîtres et aux élèves. Nous ne pouvons infliger à nos lecteurs un mauvais résumé de l'exposé magistral de M. Lapaire. Nous souhaitons simplement que ce dernier accepte de le publier à l'occasion. Il y aurait aussi certains clichés qui, mis à la disposition des collègues, constitueraient une documentation solide...

Nos collègues du degré moyen assistent aujourd'hui à un cours qui leur est destiné, à Moutier. Les sujets suivants y seront traités :

1. **La crise du français** : remèdes et panacées, par M. J. Nicollier, rédacteur à la « Gazette de Lausanne ».
2. **L'origine de la vie**, par M. F. Cosandey, recteur de l'Université de Lausanne.
3. **L'étang de la Gruyère**, par M. M. Joray, proviseur du progymnase de La Neuveville.
4. **Botanique** : cours expérimental, par M. R. Baumgartner, professeur à l'Ecole normale de Delémont.

UN RAPPORT INTÉRESSANT

Le bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (Adij), publie un rapport complet sur : « **Les écoles allemandes dans le Jura** ». Que tous les collègues jurassiens qui le peuvent lisent ce travail. Il serait même intéressant que la S.P.J. en reçoive un certain nombre d'exemplaires et que nos sections puissent être renseignées.

(Bulletin : Les Intérêts du Jura, No 11, du mois de novembre.)

H. Reber.

Section de Porrentruy. — † **Elisabeth Hengy.** — Par un jour gris et mélancolique de novembre, alors que la bise noire effiloçait les brouillards aux verts sapins des coteaux, un petit groupe de collègues accompagnaient à sa dernière demeure Madame Elisabeth Hengy, institutrice retraitée à Porrentruy.

Devant la fosse béante, M. P. Moine, directeur des écoles primaires, retraça brièvement la vie et la carrière de la défunte et lui apporta l'ultime témoignage de gratitude et le suprême adieu des autorités, de la population, des anciens élèves et des collègues de la ville et de la section de Porrentruy de la S.I.B.

Madame Hengy était la doyenne de notre ville et des membres de notre section. Persuadé qu'elle dépasserait le siècle, chacun formait le vœu de la voir devenir centenaire. Enlevée brutalement, dans sa 99^e année, à l'affection et aux soins attentionnés d'une nièce tendre et dévouée, elle a joui, jusqu'en ses derniers instants, d'une santé florissante, de ses pleines facultés et d'un caractère amène et jovial.

Diplômée en 1867, elle fonctionna comme institutrice dans les classes primaires de la ville. Institutrice de mérite, aimant et comprenant l'enfance, elle se donna tout entière à sa tâche. Et les heures auprès d'elle étaient joyeuses, ainsi qu'en font foi les témoignages de ses anciens élèves qui lui ont gardé une reconnaissance émue.

En 1919, alors qu'elle avait déjà près de 70 ans, Mme Hengy prenait sa retraite et se retirait à Delle d'où elle revint à Porrentruy à l'époque de l'occupation qui frappa si durement la petite cité française. Et les années se succédèrent en une vie paisible, toute de calme et de repos.

Madame Hengy a passé en faisant le bien ; elle a œuvré pour la bonne cause ; elle a semé le bon grain. Tous ceux qui ont encore eu le privilège de la connaître et de l'approcher garderont de cette bonne régente du temps passé un pieux souvenir.

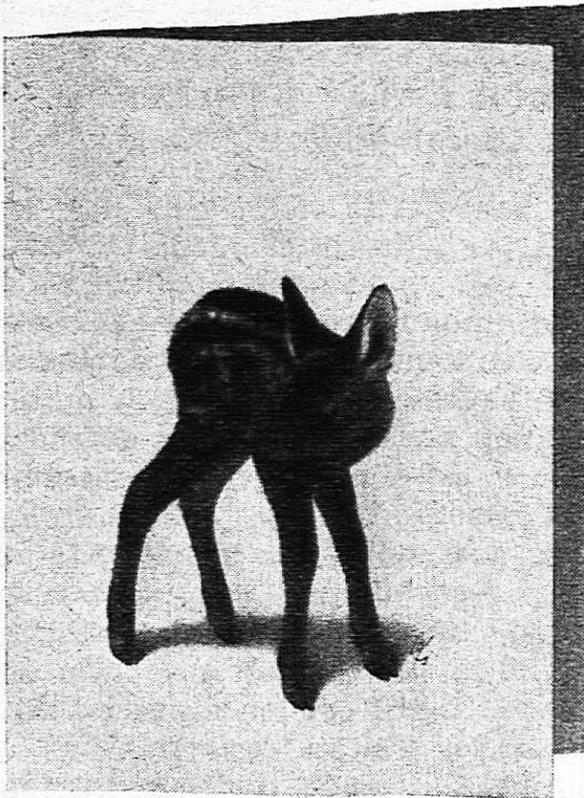
MISE AU CONCOURS

A **Tramelan-Dessus, Ecole enfantine** récemment créée, un poste de **maîtresse** pourvue d'un brevet reconnu par la Direction de l'Instruction publique du canton de Berne.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser jusqu'au 10 décembre à M. Léon Gindrat, président de la commission d'école primaire, à Tramelan-Dessus.

COMMUNIQUÉ

PRO JUVENTUTE : UNE BELLE TRADITION



Notre pays est riche en traditions de toutes sortes. Elles font partie de notre vie nationale ou se limitent plus modestement aux frontières de nos communes et de nos cantons. L'Escalade genevoise, le Cortège neuchâtelois des vendanges, la Fête zuricoise du printemps, pour ne citer que ces trois-là, attestent avec force que le présent, s'il est tourné vers l'avenir, ne plonge pas moins ses racines dans un passé à la fois fécond et vénérable.

Le 1er décembre, les timbres et les cartes de Pro Juventute sont vendus dans tout le pays. N'est-ce pas là une belle tradition ?

D'abord parce qu'il est touchant de voir tant de bonnes volontés à l'œuvre. Du Léman au lac de Sils, du plus modeste hameau valaisan aux grands centres industriels de la

Suisse orientale, pas une localité où ne soient offerts les jolis timbres et les cartes plaisantes qui ont valu à Pro Juventute une popularité de bon aloi.

Si tout le monde réserve bon accueil aux petits vendeurs de la fondation, c'est qu'on n'ignore pas chez nous l'œuvre bienfaisante accomplie depuis bientôt 40 ans. Cette année encore, personne ne refusera son obole puisqu'elle permettra à Pro Juventute de venir en aide à d'innombrables mamans et petits enfants.

Une belle tradition, certes, et qu'il faudra maintenir contre vents et marées !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

GUILDE DE DOCUMENTATION

Très prochainement, nous procéderons à l'expédition des publications nouvelles :

Brochure No 32 : Magnétisme et électricité, par Hermann Rochat, 36 pages pour 1 fr. 20.

Nouveaux mots-croisés scolaires, par Serge Jeanprêtre, 25 fiches avec dépliant contenant les solutions. 1 fr. 20.

Fiches de travail manuel préparées par nos collègues genevois de l'Ecole du Grütli, 0 fr. 40.

Fiches d'orthographe (récupération : à - a ; et - est ; ni - n'y ; é - er, etc.). 56 fiches pour 1 fr. 30.

Les collègues qui ne font pas encore partie de notre Guilde de documentation peuvent s'adresser directement à Maurice Clavel, avenue des Alpes 28, à Montreux qui leur enverra les publications qu'ils voudront bien commander.

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ÉTAT D'ESPRIT DES ÉCOLIERS (suite)

Voir *Educateur* du 26 novembre

Enseignement

Comment les transformations de nos mœurs retentissent-elles sur l'activité scolaire ? Dans quelles mesures entravent-elles la bonne marche de l'enseignement dont les exigences ne sauraient diminuer ? L'intérêt est-il facile à éveiller et à maintenir ? Sinon par quels moyens obtenez-vous un travail fructueux ? La discipline est-elle facilement stricte ? Renoncez-vous à la classe immobile et silencieuse ?

Telles étaient les principales questions auxquelles nos correspondants ont répondu avec bonne grâce et en toute franchise.

Les difficultés essentielles ? inattention ; incapacité de se concentrer, de vouloir ; dispersion des esprits : passivité intellectuelle.

— C'est le tribut normal, inéluctable, de notre existence agitée :

à la maison avec la radio, les journaux, les sociétés, les soirées ;

dans la rue : circulation ; bruit continu ;

à l'école : bâtiment scolaire sur une rue passante, alors qu'on devrait les mettre au milieu d'un parc, afin que l'enfant ait au moins une oasis de paix.

Stupidité de grands bâtiments scolaires où l'on lâche à chaque heure 400 ou 500 enfants sur un préau où ils hurlent et trépignent si bien que le maître n'a pas trop d'une heure pour les livrer, calmés, à une nouvelle « récréation » !

Et par dessus tout cela vient se greffer notre école éducatrice qui pousse, houspille, tiraille le gosse dont on veut à tout prix tirer un rendement (comme dans une usine).. Le maître devrait pouvoir se moquer éperdument du rendement, mais il y a le programme, les notes, les exa-

mens qui le harcèlent et l'obligent à sortir de ce qu'il sait être le vrai : c'est-à-dire l'enfant, et uniquement lui, au centre de ses préoccupations.

— Eveiller l'intérêt, assez facilement, maintenir cet intérêt, autre question... cela dépend d'ailleurs des volées.

Les travaux manuels, chez les garçons, comme chez les fillettes, ont la « cote ». C'est une joie de les voir couper, coller, plier, combiner. La géographie, l'histoire, les sciences, le civisme, sont leurs branches préférées depuis que j'ai renoncé à leur faire « apprendre ».

Il est difficile, dans une classe à plusieurs degrés, de renoncer à l'école immobile et silencieuse. Nous vivons un peu sous le régime du compromis... Si les élèves sont actifs et intéressés, les cas d'indiscipline sont plutôt rares.

— La discipline est bonne, **subie** avec bonne grâce, mais rarement consentie par la raison ou le sentiment. C'est un mal nécessaire. Les infractions viennent de remous causés par les intérêts extrascolaires et qui secouent la discipline.

— Ce qui semble ressortir en premier lieu, c'est la passivité de l'enfant :

a) il **subit** toutes les contingences familiales, scolaires, sociales ; b) il ne se pose pas de question ; c) il accepte sa vie sans désirer de changement ; d) il aime la facilité, n'a pas de goût pour l'effort, pour l'attention prolongée ; e) il a peu d'originalité dans le travail et dans les jeux. Il ne crée rien ; f) il n'aime pas l'école, l'étude ; g) les méthodes actives (travaux manuels, théâtre, sports, travail en équipes), l'intéressent, mais elles semblent de peu de rapport en tant que rendement scolaire dans les exigences actuelles (acquisition de connaissances, raisonnement, mémoire). Il y a dans ces méthodes surtout, pour l'enfant, un intérêt éveillé par la possibilité de **ne rien faire**, de déployer un activisme vain.

— Ils s'intéressent aux leçons ; au bout de dix minutes d'un entretien oral, il faut naturellement passer à un travail personnel : croquis, questionnaire, etc.

— Avec les sciences, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, c'est relativement facile d'éveiller l'intérêt ; cela dépend de la documentation du maître et de la forme dans laquelle il se trouve. Au moment où je ne leur présente rien de vivant, ils retombent dans leur placidité coutumière.

— Intérêt ne dure que dix minutes ; discipline absolue impossible à obtenir malgré les pires sanctions et contrôles rigoureux. — Ils ont peu le goût de l'effort personnel : tout leur arrive mâché. Ils ne font rien sans ordre... quand ils ont fini un travail, aucun ne songe à faire autre chose, pas même un dessin ; ils rêvassent.

— Le déficit est certain : si simple que paraît le programme, il est sur trop de points trop étendu : pour remplir le programme officiel, il faut manquer de profondeur et, ma foi ! chacun choisit... Le 68 % de mes élèves ont une année de retard ou plus sur le programme.

Chez la plupart des élèves, à partir de 12 ans, l'école ne fait qu'effleurer leur « moi ». Pour parer à ce déficit, il faudrait oser être terre à terre, augmenter l'activité manuelle et l'expérience vécue, sentie, et bâtir sur elle un enseignement vrai...

— Ils sont « en l'air »... parce qu'ils sont habitués à la maison à entendre deux ou trois choses à la fois : discussion des parents, travail des frères et sœurs, radio.

— Nous exerçons en classe une grande discipline, pourtant les élèves prennent le pli de parler à haute voix ensemble, pendant les leçons, et ceci est la résultante directe de leur habitude, à domicile, de lutter contre le bruit. Ils ont peine à concevoir le silence absolu ; cela les dépasse. Aussi demandent-ils une surveillance de tous les instants.

— Ils sont vite lassés et désireux de changer souvent d'occupation. Ils s'intéressent, de préférence, aux travaux de caractère concret.

— C'est le goût du travail bien fait qui est difficile à inculquer. Je crois que nos élèves sont trop laissés à eux-mêmes au sortir de la classe.

— En général, il faut donner beaucoup pour récolter peu, et encore quand on voit une récolte.

— Si je veux maintenir l'intérêt, je dois toujours davantage faire travailler mon imagination. Mais, pensant à la vie monotone qui les attend dans les usines mécanisées, je prends sur moi d'exiger le plus souvent possible un travail de longue haleine sur un même objet. La lutte contre l'instabilité et la dispersion de l'esprit me paraît devenir une des tâches primordiales de l'école. Je remarque de plus en plus cette dispersion, cette fuite, lors de la discussion de longs problèmes d'arithmétique. Un problème lu, répété, doit à mon avis, être discuté livre fermé. C'est un système que j'applique depuis plusieurs années et où j'ai de plus en plus de peine à obtenir un résultat satisfaisant. Les élèves ne se « souviennent plus ». Même constatation lors de comptes rendus de petits textes lus. Il ne s'agit pas là de paresse ou de mauvaise volonté. Ils peuvent de moins en moins se concentrer, diriger leurs pensées. J'ai l'impression qu'il s'agit plutôt de faiblesse nerveuse.

— C'est un fait : ils sont incapables de se concentrer chez nous plus particulièrement en orthographe, en grammaire, en composition. Leur imagination est ailleurs ; ou bien ils sont fatigués par toute la vie ambiante de la famille, de la rue, de la radio.

— Certains résultats font plaisir ; mais non pas tant des résultats de rendement scolaire pur que des **résultats éducatifs**. Le déficit provient de la sélection qui s'opère pour l'école secondaire ; puis des programmes trop chargés ; et, oserons-nous le dire, de certain enseignement périmé, fade et sans joie. Et puis... il y a la famille qui n'aide plus ! Qui est indifférente quand elle n'est pas hostile !

— Manque de concentration, en orthographe, par exemple : 3 élèves du degré supérieur ne laissent pas de fautes dans leur dictée d'examen... j'en compte 12, 15 et 18 dans la rédaction. Après avoir durant un mois travaillé tous les jours des formes verbales, je trouve dans 5 dictées d'élèves bien doués : **je mangeait, je courut, il fait**.

— Si les élèves sont certainement plus pénibles qu'autrefois, je ne crois pas les résultats moins bons. Au contraire. L'école immobile et silencieuse serait plus facile... pour le maître. Elle est inconcevable aujourd'hui (**c'est un maître chevronné qui parle**, Réd.). L'école est le reflet de la vie des familles ou bien elle est un anachronisme. La vie des familles n'est pas simple ; celle de l'école non plus ; il faut en prendre son

parti. Le mal n'est pas énorme avec des effectifs normaux, mais avec de trop grands effectifs (au-dessus de 25 par ex.), la discipline devient un tour de force.

— L'intérêt s'éveille et se maintient facilement, heureusement ! Les leçons « intellectuelles » les ennuient, mais on peut leur en faire reconnaître la nécessité en prenant comme leviers leurs intérêts immédiats dans les branches qu'ils affectionnent.

— Il est difficile d'obtenir une discipline absolue pendant un temps prolongé. Lorsqu'il y a de l'agitation dans l'air, il m'arrive de faire observer une ou deux minutes de silence pour rétablir l'équilibre.

En général, ils préfèrent le travail qui ne nécessite pas un gros effort de réflexion. (Copie, écriture, croquis, comptabilité pour le bel effet des colonnes, expériences de sciences, et tout ce qui est un peu routinier.) Le travail de recherche personnel les attire moins. On a peut-être trop tendance à intervenir chaque fois qu'une difficulté se présente, et cela pour obtenir un résultat immédiat. Le plus souvent, ils font ce qu'on leur demande sans aller au delà. **La peur de l'effort et le manque d'initiative est ce qu'il y a de plus caractéristique chez la plupart.** Les branches qu'ils prisent le moins sont la composition et la dictée.

Ils sont rebelles aux exercices de mémorisation et oublient vite. Ils confondent les dates et les faits en histoire, ont beaucoup de peine à généraliser, se détachent difficilement du manuel. Ils savent des règles de grammaire qu'ils n'appliquent pas, ont de la peine à retenir une question de calcul oral lorsque la donnée comporte plus de deux nombres. Il faut voir la cause de ces déficits dans l'éparpillement de l'attention sur une foule de sujets sans rapport avec l'école. On a aussi trop peur des exercices de pure mémorisation et des répétitions, souvent fastidieuses, mais nécessaires.

— Je n'aime pas l'école immobile et silencieuse, mais il est pourtant impossible de faire du bon travail dans le bruit... J'ai la conviction que la meilleure discipline, c'est un travail intéressant. Mais chaque enfant a un intérêt différent, d'où la nécessité de faire faire du travail individuel autant que possible.

— Je ne suis arrivé à éveiller l'intérêt unanime qu'avec les méthodes de Freinet. Cependant, je me heurte là, outre à l'incompréhension de beaucoup de parents pour lesquels seul « l'officiel » est bon, au manque d'imagination de mes élèves, à leur extraordinaire gaucherie quand il s'agit de faire des travaux personnels même avec un plan de travail précis, à leur manque de vocabulaire acquis, à leur paresse aussi pour tout ce qui est effort de l'esprit.

— Il y a belle lurette que j'ai renoncé à l'école immobile et silencieuse ! mais la discipline librement consentie est difficile à obtenir. Le maître est plus vite fatigué avec la méthode mobile et agissante.

— Oh ! oui, il faut renoncer au silence et à l'immobilité ! La discipline obtenue dans le travail en équipes, par le respect et la confiance, par son exemple de vie, révolutionne une classe. »

Si mes citations ont été nombreuses, c'est qu'il s'agit là du centre même de nos préoccupations.

Disons encore que les branches préférées varient d'une classe à l'autre selon les circonstances locales et aussi selon les talents du maître et sa conception de l'enseignement.

Par contre, **l'unanimité se retrouve à peu près pour désigner la grammaire comme l'étude la moins appréciée. Il y a dans cette répulsion quasi générale un phénomène qui mérite un examen attentif.** Quatre classes pourtant mettent la grammaire au nombre des branches de prédilection.

Travail scolaire

D'un maître qui vient d'arriver dans une petite ville : « J'obtiens ici en ville plus difficilement qu'à la campagne des travaux à domicile préparés avec soin et surtout ponctuellement présentés... Ce sont toujours les mêmes qui prétendent avoir « oublié ». Lents à se mettre au travail, lents dans l'exécution : différence qui me frappa d'emblée en arrivant en ville. »

— Travaux à domicile ? Je les réduis au strict minimum ; en été, durant les travaux de la campagne : aucun. En hiver, pas de travaux écrits, j'estime qu'ils doivent être faits en classe. A la maison, nos enfants sont mal installés, souvent bousculés, dérangés.

Tous les travaux donnés sous forme de questions, de recherches, de documentation (histoire, géographie, civisme, sciences), sont en général bien préparés, les parents s'y intéressent après avoir déclaré que ce n'est pas ainsi qu'ils ont appris autrefois, ils se plaignent un peu de ne pouvoir « réciter » leurs enfants, cependant, peu à peu, ils se rendent compte que l'effort demandé est ainsi plus fructueux et plus intéressant... Sanctions contre les défaillances ? Je supprime les devoirs à domicile pendant quelques jours, ce sont les enfants qui viennent ensuite spontanément demander qu'on leur donne des leçons à apprendre...

— Il est souvent difficile d'obtenir une préparation soignée des devoirs faits à la maison. Les enfants sont très souvent abandonnés à eux-mêmes.

— Les travaux à domicile sont faits régulièrement et avec soin le plus souvent.

— 90 % assurent ne pouvoir les faire aussi bien qu'à l'école, à cause de la distraction.

10 % sont trop fatigués par les travaux agricoles ou soins du bétail.

16 % font leurs devoirs avant 19 heures.

— L'été, peu de leçons, l'hiver, c'est variable. Moins j'en donne, moins bien elles sont faites. Sanction ?

« Tu viendras mercredi (congé) de 1 à 3 h. » Ils ont l'air assez contents de se trouver à 2 ou 3 dans la classe, pendant que je travaille au pupitre.

— Pas de travaux écrits à domicile, c'est la règle ! A part les brouillons... Pas d'autres sanctions que les mauvaises notes ! Les plus fréquents manquements proviennent de la trop grande quantité de devoirs imposés. Mieux obtenir régulièrement un petit travail bien fait que de trop exiger pour, finalement, le dégoût aidant, ne rien obtenir.

— Les devoirs, s'ils sont dosés, sont assez bien faits dans notre classe. Formule : peu, mais bien. Les manquements proviennent de l'autorité

familiale en démission. La discipline du travail est acceptée en général « avec le sourire ».

La mémoire n'est pas moins bonne qu'autrefois. On mémorise moins, voilà tout ! D'accord quand on dit qu'ils ont moins de résistance nerveuse. Cela se remarque dans les travaux ardues et purement intellectuels.

— Beaucoup sont paresseux, mais par manque d'éducation. Mal intentionnés ? Quelquefois peut-être quand les mères les ont négligés ; mais on peut les reconquérir par un lent et continu travail de rééducation.

— Travaux peu soignés : ils ont une vie trop occupée hors de l'école : leçons particulières, courses, pêche — ils vont se coucher trop tard — entendent et voient trop de choses (9 ans).

— Apprendre 20 vers d'une poésie prend couramment deux semaines. Apprendre 20 mots d'allemand pour le lendemain, il n'en est plus question ; il faut au moins laisser décanter pendant un jour.

— Elèves de 12 à 16 sont absolument incapables à écrire sous dictée une phrase complète d'une ligne, il faut fragmenter.

— Les manquements les plus fréquents à la discipline du travail sont imputables aux erreurs suivantes : le devoir imposé ne présente pas assez d'intérêt — il est au-dessus de la portée de l'élève — il demande trop de temps. Les instructions du maître n'ont pas été assez précises. Le contrôle est superficiel. Lorsqu'on peut éviter ces maladresses, le résultat est presque toujours satisfaisant, compte tenu des grandes différences qui existent entre élèves dans nos classes sélectionnées... Tout ce qui est bricolage retient leur attention.

— Les parents ne comprennent pas toujours que les exigences scolaires ont avant tout pour but d'apprendre la vie à leurs enfants : goût du travail bien fait, discipline librement consentie, esprit d'entraide et de camaraderie.

Les exigences du programme sont aussi un obstacle au développement harmonieux de nos enfants : beaucoup de choses sont faites sans conviction simplement parce qu'on doit les faire. On abandonne un sujet avant qu'il soit assimilé parce qu'il y a le programme qu'il faut parcourir, et des examens qu'il faut réussir, parce qu'on fait des moyennes, qu'on met des notes, qu'on classe les enfants, qu'on décide qu'il y a les bons, les moins bons et les mauvais, quitte à retrouver cet ordre renversé par la vie... (expérience vécue !).

On va trop vite avec les petits, ceux de 7 et 8 ans dont on devrait soigner la préparation et l'éducation comme on le fait pour des plantes précieuses et délicates.

Bousculés par la vie, énervés par le bruit, radio, circulation, mêlés à la vie et aux préoccupations de leurs parents, nos enfants manquent du climat nécessaire pour mûrir leurs connaissances, partant leur mémoire est fâcheusement infidèle.

Paresseux ? Non, dans la plupart des cas, mais ne se mettent jamais spontanément au travail, il faut toujours donner des ordres. »

La très grande majorité des maîtres se plaint de la lenteur : lents à se mettre au travail, lents dans l'exécution.

« Je fais la guerre du commencement de l'année à la fin, à la lenteur. »

Pourtant quelqu'un déclare : « Travaillent vite, mais sans soigner ! »

On s'en prend très souvent au programme : « Trop livresque encore pour des élèves n'ayant plus de curiosité intellectuelle. Elles ont trop de peine à comprendre beaucoup de choses.

Réflexions générales de quelques maîtres

« Tous nos élèves connaissent des champions, des stars et les regardent comme des héros, des exemples, des buts à atteindre. A une question : connaissez-vous des héros, j'ai obtenu quelques réponses mentionnant Guillaume Tell, Winkelried et Dunant. Donc méconnaissance **totale** du patrimoine héroïque de l'humanité. Il y a là pour l'école un domaine à exploiter : le goût si net du héros, du modèle. Aux Bartali, Tino Rossi, Tarzan, opposons des Dunant, des Livingstone, des Edison, etc. Qu'une nouvelle « Vie des hommes illustres » d'un Plutarque moderne vienne les passionner.

Un autre remède à leur énervement pourrait être **l'amour de la nature**. Apprenons-leur à observer les bêtes et les plantes de nos bois et de nos champs. Les **travaux manuels**, le bricolage, serait excellent aussi. »

— Il y a 30-40 ans, on croyait à l'école primaire. Les bons éléments travaillaient en vue de se faire une situation ; ces élèves, enfants de familles nombreuses de petits paysans ou petits artisans, entraient quasi directement aux postes, aux chemins de fer, dans la banque, l'administration, les bureaux, etc. Maintenant il faut avoir fait au moins des études secondaires. On ne croit donc plus à l'école primaire. Un élément d'émulation a disparu.

— L'école actuelle se trouve dans une situation difficile. Il faut œuvrer pour rétablir l'équilibre, pour redonner à l'école la stabilité. Eviter la surcharge des effectifs, céder les programmes. L'enseignement doit être souple, vivant, adapté au tempérament des écoliers actuels.

— Les conditions actuelles sont difficiles pour le maître d'école... Nous devons lutter pour exiger des classes moins nombreuses. A conditions nouvelles, moyens nouveaux.

— L'époque troublée de la guerre et de l'après-guerre a singulièrement compliqué la tâche de l'école. On lui demande de préparer l'enfant à la vie à un moment où tout paraît être remis en question : idées, mœurs, vie de famille, vie sociale, lois économiques.

L'école a certainement amélioré ses méthodes, mais les conditions du moment, exceptionnellement défavorables, rendent son action particulièrement difficile.

— Mes élèves sont faibles, aux yeux des officiels. Je n'attends pas d'eux des merveilles... Mais ils se donnent de la peine ; ils soignent leurs cahiers — pas tous ! De temps en temps, ils ont des trouvailles. Et surtout, ils sont d'une bonne pâte. Elle lève lentement. Je crois qu'ils ont plaisir à venir en classe. Et j'ai plaisir à travailler avec eux. Si cela peut durer, j'en serai heureux.

Il nous reste, maintenant, à tirer de tous les faits résumés dans notre enquête, les conclusions qui s'imposent. Ce sera l'objet d'un prochain article.

A. Chabloz.

UN PEU DE TACT S.V.P.

Nous publions volontiers cette mise au point de nos collègues tout en précisant que R. Gross n'a songé qu'à réunir une documentation sur un sujet qui figure au programme et paraissait de saison. — (Réd.)

« Pour préparer Noël », notre collègue R. Gross propose, dans l'« Educateur » du 12 novembre, un centre d'intérêt en deux parties, destiné à la seconde année du degré intermédiaire (?!...) ou à une classe supérieure.

Cette préparation, bien fouillée, témoigne d'un grand effort pédagogique pour présenter aux enfants un sujet abstrait. Cependant elle ne nous paraît pas propre à « redonner à la fête de Noël le caractère religieux qu'elle a perdu si souvent » (R. Gross). On semble vouloir enseigner que la divinité n'est qu'un mythe, que le culte chrétien n'est qu'une forme dérivée des rites païens. Les textes proposés de Ramuz et de Fustel de Coulanges sont des signes de cette tendance. Il est de plus prématuré d'inculquer, sous prétexte de préparer Noël..., de telles notions aux enfants de nos écoles.

Ces lignes peuvent fournir matière à polémique. Nous ne les aurions pas écrites si au paragraphe : « Leçons de choses — L'hostie : on peut... » ne se trouvait une incongruité que nous ne sommes pas seuls à avoir remarquée. Nous ne pouvons pas admettre que l'on rapproche insidieusement d'une simple dégustation l'acte sacré de la communion.

N.B. - On chercherait en vain dans Dauzat, Larousse, Littré, le mot « hostie » pris dans le sens de capsule de pain azyme qui est le terme employé dans les annuaires de droguerie.

A. Blanc et R. Barmaverain.

BIBLIOGRAPHIE

L'initiation au calcul (enfants de 4 à 7 ans), cahiers de pédagogie moderne. 1 volume broché, 80 p. Collection C.P.M.. Editions Bourrelier, Paris. Prix : 130 fr. fr.

Le Congrès national des Ecoles Maternelles qui s'est tenu à Lyon pendant les vacances de Pâques 1949 avait pour thème de travail « L'Initiation au calcul ».

M. Jean Piaget, professeur à la Faculté des Sciences de Genève, dont les études de psychologie ont précisé, ces dernières années, notre connaissance de la pensée enfantine, de ses premières démarches et de ses conquêtes, fit devant les congressistes une remarquable conférence sur la « genèse du nombre chez l'enfant ». Les institutrices des Ecoles maternelles et des classes enfantines réunies à Lyon entendirent également un exposé de Mlle Boscher, inspectrice générale des E. M. sur le sujet suivant : « De la psychologie à la pédagogie du calcul ».

Ces deux conférences, ainsi que le compte rendu de la discussion qu'elles provoquèrent, ont été réunis dans un volume de la Collection des « Cahiers de pédagogie moderne » publié sous les auspices de l'Association générale des institutrices des Ecoles maternelles et classes enfantines et de l'Association des inspectrices des Ecoles maternelles.

Cet ouvrage qui a pour titre : « L'initiation au calcul » contient également, d'une part, le texte de la conférence magistrale faite en 1931 au Congrès international de l'Enfance, par M. Albert Chatelet, sur « L'apprentissage des nombres » (texte mis à jour), d'autre part, une importante documentation sur l'exposition du Congrès de Lyon, des exemples de tests relatifs à la période d'initiation au calcul, le matériel de calcul Audemars, etc., et une bibliographie.

Cours de dactylographie, par Edouard Mantel. Théorie et pratique. A l'usage des écoles de commerce et des écoles professionnelles. 2^{me} édition. Un volume de 96 pages, 21 × 30, relié spirale. Fr. 4.80. Librairie Payot, Lausanne.

L'emploi de la machine à écrire est devenu si général que chacun est appelé à y recourir. Il y aura sans doute toujours des gens du métier, dactylographes de bureau, tenus d'acquérir une grande habileté. Ces futurs employés et employées se préparent déjà dans les écoles de commerce, et c'est avant tout à cet apprentissage qu'est destiné le cours du professeur Mantel, dont la 2^e édition vient de paraître. Ce cours a pour but d'enseigner l'utilisation rationnelle de la machine à écrire, au moyen des dix doigts, par l'étude systématique du clavier et par des exercices progressifs. En même temps, il cherche à inculquer les principes d'une belle présentation de la correspondance commerciale, d'où les nombreux textes d'entraînement que l'auteur propose et qui sont une image de ce qu'on trouve dans la pratique. Comme il se doit, ce manuel comporte également une description détaillée de la machine, avec un tableau des doigtés et des conseils pour son maniement et son entretien. C'est dire qu'il sera utile aussi aux particuliers qui, toujours plus nombreux, se servent de la machine à écrire pour leurs affaires, leur correspondance personnelle, la mise au point de leurs manuscrits, etc. ; il leur permettra d'acquérir l'automatisme nécessaire et d'arriver, sinon à des records de rapidité, du moins à taper correctement.

DOCUMENTATION SCOLAIRE PAR L'IMAGE

On signale à ceux qui ne la connaissent pas encore cette précieuse publication. On s'abonne à la Librairie Mühlethaler, rue du Nant 31, Genève, pour 7 fr. suisses par an (9 numéros), c. ch. post. I. 10860.

Pour donner suite au vœu exprimé par un grand nombre d'instituteurs,
reprise du service de location de clichés en couleurs
 avec ou sans projecteur.

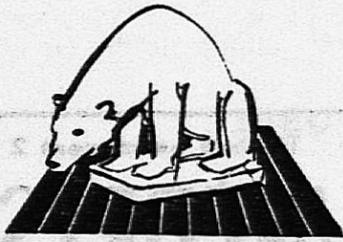
J.-L. FELBER, av. du Temple 7, CHAILLY s/Lausanne.

A VENDRE

« LES OISEAUX DE CHEZ NOUS »

de Léo-Paul Robert. Format 54 sur 40 cm. Fr. 120.—.

O. BORNAND, MONT-LA-VILLE.



Le modelage *est très instructif*

Il y a peu de branches qui montrent mieux à l'instituteur le niveau du développement et les goûts de l'enfant. Pour de nombreux écoliers, ce contact avec le monde plastique est une révélation. Et il faut si peu de choses : les doigts, un bâtonnet et l'argile appropriée, de préférence l'argile à modeler Bodmer, si avantageuse. Elle existe en trois qualités spéciales. Pas besoin d'outils coûteux ! Demandez des échantillons gratuits et le prix courant. Instructions complètes avec nombreux modèles contre envoi de 90 cts en timbres-poste.

E. BODMER & Cie

Fabrique de céramique, Zurich

Uetlibergstrasse 140
Tél. (051) 33 06 55

Doublez

l'usage de vos vêtements

Un vêtement que vous nous confiez pour le nettoyage ou la teinture est un vêtement qui vous rendra à nouveau les services d'un vêtement neuf.

Service rapide et soigné !

Prix avantageux !

Teintureries Morat Lyonnaise Réunies S.A.

PULLY

AVENUE GÉNÉRAL GUISAN 85

HOTEL DE LA PRAIRIE YVERDON

Son grand parc tranquille
(pour courses d'école) —
Sa terrasse - Son carnotzet
Grandes salles pr congrès
et repas de nocé - Cuisine
très soignée. André CURCHOD

Tél. 2.30.65

Dir. et chef de cuisine

Un beau cadeau à offrir

est un appareil photographique

Pour débutants, à partir de Fr. 13.10

Modèles pliants, à partir de Fr. 75.25

Pour les amateurs avancés :

ROLLEIFLEX, LEICA, ALPA, RETINA,
CONTAX, etc.

A. Schnell & Fils

4, place St. François, Lausanne
Nouveaux prix

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 2 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

*Etes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

A vendre

**1 projecteur
« Filmo »**

en parfait état, pour films muets
16 mm., 110-125 V., lampe 750 W.,
pour bobines jusqu'à 480 m. Sans
transformateur, mais avec coffre.

Société Fédérale de Gymnastique
Secrétariat, **Aarau.**



CASTOR

Ces bons savons
LION



SAVONNERIE DE VILLENEUVE S. A.

MONTREUX, 10 décembre 1949

LXXXV^e année - N° 45

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Nouvelle **Ch. Corbaz S.A.**, Montreux, Place du Marché 7, Tél. 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE :

CAPITAL FIXE PRIME FIXE

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre

lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries